

# Ouverture de la Déchetterie

Les heures d'ouverture (hiver) sont les suivantes :

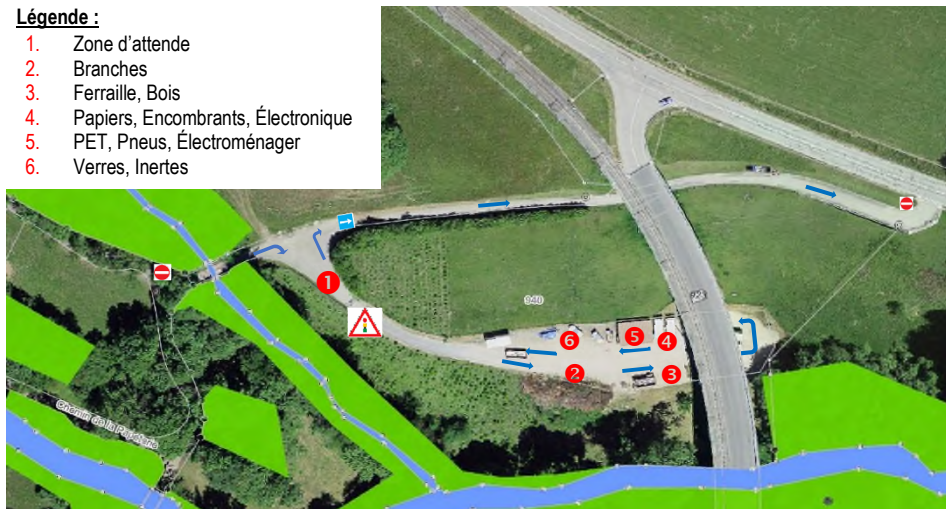
Mardi	15h00	à	17h00
Vendredi	15h00	à	17h00
Samedi	09h00	à	11h30

Pour raison d'application des prescriptions de la Confédération et du Canton, les consignes suivantes sont à respecter :

- 1. Le tri des déchets se fait à la maison**  
(uniquement la décharge se fait dans l'enceinte du site)
- 2. Respecter le circuit dans l'enceinte de la déchetterie**  
(selon la signalisation et les directives de l'employé sur place)

**Légende :**

1. Zone d'attente
2. Branches
3. Ferraille, Bois
4. Papiers, Encombrants, Électronique
5. PET, Pneus, Électroménager
6. Verres, Inertes



- 3. À l'entrée un employé communal règle l'accès au site**  
(pas plus que 5 voitures dans l'espace Déchets)
- 4. La circulation est en sens unique !**  
(selon plan ci de-sous et seulement pendant les heures d'ouverture du site)

